



Pvr pas propose par la mairie travaux a ma charge !!!

Par **hegron**, le **28/04/2008** à **20:06**

bonjour

je suis propriétaire d un terrain de 4500 m2. je le divise en 3 lots et la mairie me demande de faire des travaux de renforcement d eau sur 450 m. le debit d eau est insuffisant . Les travaux sont ils a ma charge ou la mairie doit en prendre une partie?

Aucun document ne m a ete transmi par celle ci pour m expliquer en detail les travaux a realise , juste un devis de 31000 euros. Le reseau se trouve sur une route communal .

Merci de vos reponses rapide